

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 septembre 2017– n° 04
170084

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES LE 6 JUIN 2017

Vu la délibération du 6 juin 2017 par laquelle la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a adopté, à l'unanimité, le pacte fiscal et financier,

Les objectifs de ce pacte sont :

- Créer un EPCI avec une juste représentation du territoire et une gestion raisonnable de ses moyens.
- Garantir l'équité du niveau de services à la population.
- Etablir le niveau le plus opportun d'exercice des compétences (commune ou intercommunalité).
- Favoriser la solidarité du territoire entre communes membres et communauté par la mise en commun de ressources (fonds de concours, mutualisation,...).
- Poursuivre une stabilité fiscale.

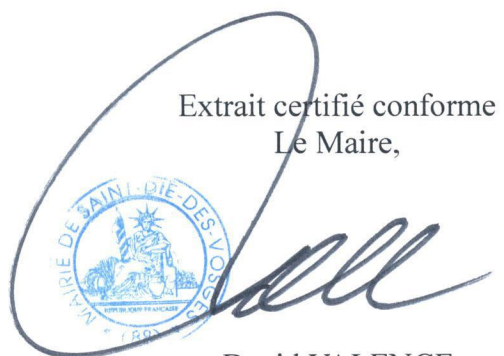
LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le pacte financier et fiscal adopté par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

A circular official stamp of the Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges is visible, featuring a central emblem and the text 'Mairie de Saint-Dié-des-Vosges' and '1997'. A large, stylized signature in blue ink is written over the stamp.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 22 septembre 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 26

Procurations..... 9

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA (*arrivé au point n° 4*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, , Isabelle de BECKER(*arrivée au point n° 8*), Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Marie-José LOUDIG	à	Dominique CHOBAUT
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-Claude ANCEL	à	Mustafa GUGLU
Gina FILOGONIO	à	Marie-France LECOMTE
Ousseynou SEYE	à	Pierre JEANNEL
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Jean-Louis BOURDON	à	Nadia ZMIRLI
Ramata BA	à	Michel CACCLIN

Sabriya CHINOUNE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
